

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

ND: 27 198

Déclaration de Maladie : N° P19- 0008684

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : **1781**

Société :

Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **BOUZIA KEBIRA**

Date de naissance :

23/09/1950

Adresse : **332 Bd Bordeaux N°17 Resi Hammam Raabi**

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **05/05/2020**

Nom et prénom du malade :

Youssef Bouziaz Kebira

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Polyarthrite Rhumatoïde

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASA**

Le : **05/05/2020**

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/05/2020	Q		300,00	
08/05/2020	Contrôle		Q	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	08/05/2020	

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	06.05.2020	B: 550 P: 150 I: 15	800,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'OI

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
H	25533412	21433552	G	
00000000	00000000			
00000000	00000000			
35533411	11433553			
B				
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE				

Dr. Hasna AZMI

Rhumatologue

Maladies des os, des articulations,
des muscles et de la colonne

LOT :

EXP :

PPV :

49,00

08/05/2025 الدار البيضاء

الدكتورة حسناء عزمي

إختصاصية في أمراض الروماتيزم
أمراض العظام والمفاصل والعضلات
وأمراض العمود الفقري



10.00

1°)

ZelmaZol 10 mg

1 gel à Jour x 15 Jours

61.50

2°)

Mobic 15 mg cp

1 cp au mi lieu du f'heure

11.00 X 2 = 15

N°189, Rue TAFILALET
Casablanca
Tél: +212 522 22 18 45

Jours

1 g la prise 1 g cp

1 cp après l'heure à 15 Jours

PPV: 61DH50
PER: 01/23
LOT: J088

PPV: 14DH00
PER: 02/23
LOT: J365

PPV: 14DH00
PER: 02/23
LOT: J365

Dr. Hasna AZMI

Rhumatologue

Maladies des os, des articulations,
des muscles et de la colonne
vertébrale

الدكتورة حسناء عزمي

اختصاصية في أمراض الروماتيزم
أمراض العظام والمفاصيل والعضلات
وأمراض العمود الفقري



Casablanca, le

05/05/2020

الدار البيضاء في

Y^e Bouzjed
Kebara

25 (OH)D₃

VS, ERP

LABORATOIRE TOUZANI RACINE
50 Bd Ain Taoujtate Casablanca
Tél.: 05 22 48 49 49 / 05 22 47 52 24

Dr. Hasna AZMI
Rhumatologue
Casablanca, le 05/05/2020

Dr Othmane TOUZANI

Spécialiste en : Hématologie - Biochimie - Bactériologie
 Virologie Clinique - Immunologie - Parasitologie - Mycologie
 Biologie de la Reproduction (Université Marseille)
 Qualité en Biologie Médicale (Université Bordeaux)

FACTURE N° : 200506012

Casablanca le 06-05-2020

INPE :



Mme Kebira BOUZIAD

Date de l'examen : 06-05-2020

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E25	E
0223	VS	B30	B
0370	CRP	B100	B
0439	Vitamine D	B450	B

Total des B : 580

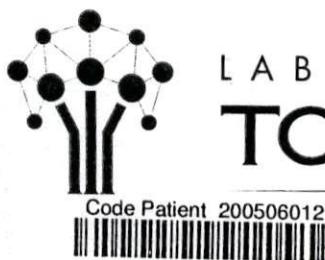
TOTAL DOSSIER : 800.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : huit cents dirham

LABORATOIRE TOUZANI RACINE
 50 Bd Aïn Taoujoute Casablanca
 Tél.: 05 22 47 49 49 / 47 52 52

La Qualité est notre souci permanent

50, Boulevard Aïn Taoujoute, Racine (prolongement clinique Badr) - Casablanca - Maroc
 Tél : 05 22 47 49 49 / 47 52 52 - Fax : 05 22 48 66 00 - E-mail : laboratoire@lrbm.com
 INPE : 093061422 Patente : 35652203 IF : 18744872 ICE : 001547834000059 CNSS : 541332



LABORATOIRE
TOUZANI

Code Patient 200506012

Prélèvement du : 06-05-2020
au labo à 14:04
Demande N° : 200506012
Edition : 07-05-2020

Dr Othmane TOUZANI

Spécialiste en : Hématologie - Biochimie - Bactériologie
Virologie Clinique - Immunologie - Parasitologie - Mycologie
Biologie de la Reproduction (Université Marseille)
Qualité en Biologie Médicale (Université Bordeaux)

Mme BOUZIAD Kebira
Prescripteur : Dr. AZMI HASNA

HEMATO-CYTOLOGIE

VITESSE DE SEDIMENTATION

VS 1ère heure 72 mm
(Méthode de Westergreen)
Age du patient(e) 69 ans

Valeur de référence VS 1ère heure: Homme ($VS < \text{âge}/2$). Femme ($VS < (\text{âge} + 10)/21$)

BIOCHIMIE SANGUINE

Protéine C-réactive (CRP) **31,52 mg/L** (**<5,00**)
(Immunoturbidimétrie HS - Roche)

25OH-Vitamine D total (D2+D3) 32,9 ng/ml (30,0-100,0) (Technique ECLIA - Roche)

Valeurs de référence :

- Carence: < à 10 ng/ml
 - Insuffisance : entre 10 et 29 ng/ml
 - Suffisant : entre 30 et 100 ng/ml

Demande validée biologiquement par : Dr. O. TOUZANI

Page : 1/1

La Qualité est notre souci permanent

50, Boulevard Aïn Taoujتate, Racine (prolongement clinique Badr) - Casablanca - Maroc
Tél : 05 22 47 49 49 / 47 52 52 - Fax : 05 22 48 66 00 - E-mail : laboratoireltr@gmail.com
INPE : 093061422 Patente : 35652203 IF : 18744872 ICE : 001547834000059 CNSS : 5413323